



Département  
de la Vendée

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 08/02/2024

Reçu en préfecture le 08/02/2024

Publié le

ID : 085-218501096-20240205-2024FEVDEL7-DE



Date de la convocation : 30 janvier 2024  
Séance du Conseil Municipal : 5 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD (sauf à la délibération 12)- Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU - Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD - Jean-Marie GIRARD - Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Marietta BOONEFAES - Jean-Marie RAUTUREAU - Steven BARTHELEMY - Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM - Julie MARIEL-GODARD (à partir de la délibération 13) - Joseph LIARD - Etienne BLANCHARD - Marie-Bernadette RIVIERE

Excusés : Odile PINEAU donne pouvoir à Angélique RICHARD  
Pierrick THOMAS donne pouvoir à Steven BARTHELEMY  
Christophe VERONNEAU donne pouvoir à Patrice BOUANCHEAU  
Marie-Annick MENANTEAU donne pouvoir à Magali LOIZEAU  
Lilian BOSSARD  
Julie MARIEL-GODARD donne pouvoir à Etienne BLANCHARD jusqu'à la délibération 12  
Aurélien PAQUEREAU donne pouvoir à Joseph LIARD

Nombre de conseillers en exercice : 33  
32 à la délibération 12  
Nombre de conseillers présents : 26  
25 à la délibération 12  
27 à partir de la délibération 13  
Nombre de conseillers votants : 32  
31 à la délibération 12

Secrétaire de séance : Jean-Marie RAUTUREAU

### **7- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DIVERSES**

Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative, la commission Finances, Administration générale, Commerce et Centre-ville propose d'attribuer les subventions suivantes :

Nom de l'association	Montant	Imputation
<b><u>Subventions exceptionnelles</u></b>		
IME LE HAMEAU DU GRAND FIEF	250,00 €	024 – 65748
AMIS SPORTIFS DES ECOLES PUBLIQUES	500,00 €	024 – 65748
UCAH	5 000,00 €	024 – 65748
<b><u>Subventions de fonctionnement</u></b>		
COULEURS BOISSANDEAU	500,00 €	024 – 65748
VIE RURALE D'ANTAN	500,00 €	024 – 65748
UCAH	23 000,00 €	632 - 65748
<b>TOTAL</b>	<b>29 750,00 €</b>	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget principal 2024,

Vu les demandes de subventions des associations,

Vu l'avis favorable de la commission Finances, Administration générale, Commerce et Centre-ville du 24 janvier 2024,

Vu le rapport d'Estelle SIAUDEAU,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide le versement des subventions sus-désignées,
- autorise Monsieur le Maire, ou la conseillère déléguée en charge des finances, à procéder aux mandatements correspondants, les fonds nécessaires étant prélevés sur les crédits inscrits au budget primitif 2024 – comptes 024-65748 et 632-65748,
- autorise Monsieur le Maire, ou la conseillère déléguée en charge des finances, à signer des conventions d'objectifs et de moyens ainsi que tout avenant éventuel avec les associations si nécessaire.

Jean-Marie RAUTUREAU  
Secrétaire de séance



Transmis en Préfecture le : 08 FEV. 2024  
Publié électroniquement le : 08 FEV. 2024  
Notifié le :



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD  
Maire

